

NAMUR Champion

Providence : une piscine scolaire à filtration bio-minérale, une première

Une demande de permis unique prévoyant la rénovation du bassin de l'institut et de son système de traitement des eaux vient d'être introduite auprès de l'administration.

● Vincent DESGUIN

En province de Namur, les piscines accessibles sont devenues une denrée rare. Cette problématique touche directement de nombreuses écoles qui, au mieux, peinent à maintenir l'apprentissage de la nage à leurs élèves, au pire n'ont pas d'autres choix que d'y renoncer.

Par chance, l'institut de la Providence, à Champion, dispose en son sein de sa propre piscine. Une infrastructure régulièrement utilisée – jusqu'au Covid du moins – par les élèves du primaire, de 1^{er} et 2^e secondaires ou encore des étudiants en éducation physique.

Mais bien que toujours fonctionnelle grâce à des travaux réguliers (NDLR : ces dernières années, le toit et la ventilation ont été changés), cette dernière, créée dans les années 70, n'a pas échappé aux affres du temps.

Mise en conformité

Aujourd'hui, des travaux plus conséquents sont envisagés, notamment pour des besoins de mise en conformité. L'objectif ? Garantir un environnement sain et sécurisé aux usagers des lieux. Ainsi, une demande de permis unique est récemment arrivée sur les bureaux de l'administration namuroise.

« Cela fait plusieurs années que nous avons ce projet en tête, commence Olaf Mertens, directeur de l'institut de la Providence. Il est vrai que la question s'est parfois posée de maintenir cet outil en rai-

son du coût qu'il représente, mais eu égard aux possibilités offertes dans le Namurois, cela a tout son sens. »

Autre point qui a convaincu l'établissement d'investir plus d'un million d'euros : une importante subvention dans le cadre du programme prioritaire de travaux de la Communauté française. « Ce subside représente 60 % du coût de travaux », précise le directeur.

Rénovation en profondeur

Outre la remise aux normes de l'infrastructure, les travaux prévoient : l'installation d'une cuve en inox dans l'entièreté du bassin, l'aménagement des accès PMR, la création d'une infirmerie, la réfection des vestiaires, la création de douches avant l'entrée du bassin ou encore la mise en place d'un nouveau système de chauffage. Surtout, on retiendra le choix d'un système de filtration bio-minérale. « Une première dans une piscine scolaire », se félicite Olaf Mertens.

Comme l'annonce dans une brochure explicative la société Aquaticscience, qui propose ce genre de dispositif, une filtration bio-minérale permet de s'affranchir de tout produit chimique pour assainir l'eau.

Ceux-ci sont judicieusement remplacés, par l'injection de minéraux (NDLR : calcium et magnésium) et la présence d'un filtre contenant des bactéries. Ces dernières se chargeront de digérer les matières organiques



FcA - 501021086622

Avec ces travaux, l'établissement entend garantir un environnement sain et sécurisé aux usagers des lieux.

présentes dans l'eau. Le premier gagnant d'un tel système bien sûr l'environnement, mais pas uniquement.

Pour les usagers, les bénéfices sont également nombreux. Fini l'odeur de chlore, les yeux rouges, et les irritations de la peau.

En ce qui concerne l'établissement, la filtration bio-minérale de l'eau permettrait un gain financier depuis la conception jusqu'à la gestion quotidienne du bassin.

En effet, ce système, contrairement à nombre d'autres sur le marché, ne rejette aucune vapeur toxique, souligne la société.

En l'absence de cette atmosphère agressive, des matériaux tout à fait standards, et par conséquent moins coûteux, peuvent donc être utilisés.

De même, les consommations énergétiques engendrées par le traitement de l'air sont moindres.

Si tout se passe comme espéré, les travaux pourraient débuter dans le courant du premier semestre 2021. La piscine serait alors opérationnelle dès septembre 2022. ■

Tournée vers l'extérieur

Une fois rénové, le bassin continuera à recevoir, en plus des élèves, des groupes et des clubs. « Exploiter cet outil en dehors du temps scolaire, c'est aussi une manière de générer des rentrées supplémentaires pour compenser la charge d'emprunt », indique Olaf Mertens, précisant que la piscine scolaire fait déjà l'objet de locations depuis plusieurs années. Néanmoins, ces externes seront, à terme, accueillis dans de meilleures conditions que celles qu'ils connaissent actuelle-

ment, notamment grâce à la création d'un espace convivial. « Un hall d'accueil permettra aux parents d'attendre leurs enfants s'il y a des cours collectifs », glisse le directeur tout en précisant qu'une baie vitrée offrira une vue directe sur la piscine. Enfin, en faisant le choix d'une filtration bio-minérale, l'établissement espère s'ouvrir à de nouveaux publics. « Je pense, par exemple, aux femmes enceintes ou encore aux séances de bébés nageurs. » À ce stade, les réflexions sont toujours en cours. ■ V.D

l'avenir

UNE PUBLICATION
DES ÉDITIONS DE L'AVENIR S.A.

5004 NAMUR-BOUGE, route de Hannut 38
5600 PHILIPPEVILLE, boulevard du Centenaire 1

DIRECTEUR GÉNÉRAL :
Yves BERLIZE

ÉDITEUR RESPONSABLE :

Vincent ETIENNE
Route de Hannut 38 - 5004 Namur-Bouge

Tél. : 081/24 83 11

CHEFS D'ÉDITION A. I. :

Alexandre Debatty et Samuel Sinte

infonam@lavenir.net - www.lavenir.net

REDACTION DE NAMUR :

Tél. : 081/24 88 11

REDACTION DE PHILIPPEVILLE :

Tél. : 071/53 29 30

REDACTION DE CHARLEROI :

Tél. : 071/53 29 30

charleroi@lavenir.net

SERVICE CLIENTÈLE :

Contacts librairies : libraires@lavenir.net

Tél. 0800/14 145 - fax 0800/14 152

Abonnements : abonnes@lavenir.net

Tél. 081/23 62 00 - fax 081/23 62 01

Commandes photos : tél. 081/23.62.00

mail : commandesphotos@lavenir.net

CBC 193-1234942-56

PROMOTION ET DIFFUSION :

Tél. : 081/24 83 11 - fax : 081/23 62 01

Publicité NATIONALE :

L'Avenir Advertising : 081/23 62 74

sales.national@lavenir.net

www.lavenir.net

PUBLICITÉ RÉGIONALE :

Primaël ESTER : 081/24 89 71

PUBLICITÉ EN LIGNE :

Primaël ESTER : 081/24 89 71

prismael.ester@lavenir.net

www.lavenir.net

PETITES ANNONCES :

annonce@lavenir.net

www.lavenir.net

NECROLOGIE :

Tél. 081/248818

Le journal est protégé par le droit d'auteur, tous droits réservés. Si vous souhaitez copier un article, une photo, une infographie en de nombreux exemplaires, les utiliser commercialement, les scanner, les stocker et/ou les diffuser électroniquement, veuillez contacter Copiepresse au 02/558 97 80 ou via info@copiepresse.be. Plus d'infos : www.copiepresse.be